

L'hôtel de Ville de Boulogne-Billancourt, le bâtiment, sa construction

Journée de formation pour des conférenciers de Picardie, pour
l'office culturel Régional de Picardie, le 26 avril 2001

Emmanuelle Gallo

Éléments de l'histoire du bâtiment :

Le bâtiment est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1975.

À l'origine est la nécessité de construire une nouvelle mairie, le maire et urbaniste, André Morizet, en lance l'idée en 1925. Certains membres du conseil municipal visitent l'hôtel de Ville de Schaerbeek (Van Ysendyck 1884-1987) près de Bruxelles, ils sont séduits par le caractère rationnel de l'organisation spatiale intérieure (et non par le style néogothique). On y trouve un grand hall qui accueille tous les guichets.

En décembre 1925, André Morizet prend l'initiative personnelle de contacter Tony Garnier, sans faire appel à la procédure des concours. Les conseillers municipaux vont alors visiter à Lyon les œuvres de Tony Garnier : l'hôpital de Grange Blanche, les abattoirs de la Mouche, le stade de Gerland.

Le premier projet comporte déjà rectangles accolés, l'un destiné aux services, l'autre aux salles de réception et de conseil. Cependant, Tony Garnier ne souhaite pas réaliser l'exécution du projet, c'est l'architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux Debat-Ponsan (beau-frère du maire) qui sera chargé de la réalisation.

Entre 1925 et 1927, onze variantes du projet se succèdent. Dans le premier projet, les deux bâtiments étaient plus proches sur le plan esthétique comme sur le plan structurel. Or, Morizet et Debat-Ponsan sont contre l'idée du beffroi et des poteaux néogothiques sur lesquels il repose. Morizet et Debat-Ponsan visent l'efficacité, le moindre coût et ne souhaitent pas de décoration superflue. Dans une lettre du 22 mars 1930 de Morizet à Tony Garnier ont pu lire : *Nous devons faire pour l'instant une bâtisse, dont l'aménagement intérieur sera rudimentaire pendant un certain temps, comme il l'est à Lille. Il suffit qu'on y puisse fonctionner et que les murs aient un revêtement lisse, nettoyable facilement.* Dans le Bulletin Municipal Officiel, il est souvent fait mention du « fonctionnalisme ». En fait, le projet va évoluer vers une véritable sculpture de l'espace intérieur et un traitement des façades plutôt à qu'une décoration traditionnelle.

La nouvelle mairie est sur un nouveau le site, issu d'une restructuration urbaine (agglomérations de terrains, création de voies), projet correspondant à une vision urbaine globale commune à d'autres mairies de la même époque (Villeurbanne, Puteaux).

L'orientation des bâtiments est nord-est, sud-ouest. Le terrain se situe sur une ancienne carrière récemment remblayée, les deux bâtiments seront fondés sur des pieux. Les travaux sont menés d'octobre 1931 à juillet 1934. L'entreprise chargée du gros œuvre est Lafond. Les bureaux et les zones grands publics seraient de Jean Prouvé. Il n'est pas certain que les serrureries du hall soient de J. prouvé. Par contre, il est certain qu'il est l'auteur des cloisons amovibles.

Dans cette réalisation, on constate la rencontre entre modernité et classicisme. La rigueur étant le dénominateur commun des deux approches. Les bâtiments sont composés en trois parties (classicisme) soubassement, étages, attique (bandeaux, fenêtres carrées à caissons, corniche). D'un côté, une composition minimaliste, proche de l'architecture

fonctionnelle, de l'autre, une structure en béton à nervures qui n'est pas sans entretenir des relations avec la période gothique, ou d'autre œuvre en béton comme notre-dame du Raincy. Le traitement des angles en béton évoque un ordre colossal.

Il y a donc deux bâtiments rectangulaires répondant à deux fonctions. Ces deux parties jouent du contraste entre les usages et les traitements esthétiques. Dans le grand hall de la partie accueil, on évoque une « usine municipale » avec de la transparence tant sur le plan esthétique que sur le plan pratique. Cette organisation en guichets renvoie au monde de la banque mais avec un décalage : on n'est pas dans l'univers de l'argent. La partie réception demeure austère bien que les matériaux soient plus luxueux. Les portes coulissantes de l'étage font 10 mètres de haut, les poteaux sont oblongs ce qui esthétise subtilement et marque la différence avec la partie usine dotée de poteaux ronds et carrés. Les deux bâtiments se mettent en valeur mutuellement par leur point commun et leurs contrastes :

« usine »
fonctionnalité
blanc/gris
métal brossé
béton peint
angles, arrêtes
hauteur usuelle
transparence
finesse
légèreté

« palais »
représentation
beige/rose
or
pierre
arrondis
grande hauteur
opalescence
épaisseur
pesanteur

En commun, rigueur, simplicité, espace sculpté plutôt que décor, travail sur la verticalité et les caissons.

Ces bâtiments cristallisent le caractère collectif itératif de ce type de projets, somme de volontés réunies : celles d'un maire et de son équipe, de deux architectes. C'est en multipliant les esquisses successives et les réflexions successives à l'opposé d'une vision caricaturale de l'architecte démiurge et génial isolé du monde.

Tony Garnier a été payé 316 163 francs et avait reçu déjà des avances pour les différentes esquisses antérieures sur un coût global 1935 de 22 613 000 francs. Selon moi, l'espace du hall entretient des relations formelles avec le hall du musée des techniques de Prague.

Description des bâtiments :

Les deux bâtiments sont accolés et il y a deux petites cours enchâssées entre les façades et la circulation en position centrale. La hauteur des deux bâtiments est identique en périphérie, la partie service étant surélevée en partie centrale. Sur une vue en coupe, on perçoit bien que les deux bâtiments possèdent différentes hauteurs sous plafond : d'un côté cinq étages, de l'autre trois seulement. Dans la partie service, les niveaux se répartissent ainsi : rez de chaussée bas 3,2 m, rez de chaussée haut 4,2 m, deux étages de 3,45 m puis le dernier 4,05 m Pour la partie réception : rez de chaussée 6 m avant escalier, 1^{er} étage 7,45 m, attique 5,2 m.

Au sous-sol, se trouve une véritable salle des machines, recevant la chaufferie. Celle-ci, située entre les deux bâtiments, sous l'escalier monumental, semble avoir été initialement prévue pour du charbon, avec l'arrivée du combustible d'un côté et la sortie

des cendres de l'autre, finalement le combustible sera du fioul. Deux cheminées sont placées à l'angle des deux cours.

La façade de la partie réception est recouverte de pierre agrafée, d'une épaisseur conséquente. La façade de l'autre partie, avec ses poteaux saillants, est réalisée en béton sablé ou bouchardé. La profondeur, vingtaine de centimètres, de la structure apparente rythme la façade. Dans l'ensemble, le béton est en meilleur état que la pierre agrafée, juste quelques faïençages par endroits.

Entre les deux bâtiments, l'on constate un joint qui file sur l'angle de la corniche d'un bâtiment à l'autre.

Les menuiseries sont identiques dans les deux bâtiments ce qui renforce la familiarité entre les deux malgré le changement de rythme. Celles-ci sont coulissantes en partie basse, ce qui facilite l'usage de l'espace à l'arrière. Sur les élévations datant de 1930, le dessin des menuiseries est différent de ce qui a été réalisé.

Plan de l'étage réception :

En enfilade : salon, salle des mariages, salon, salle des fêtes (dans l'axe), salon, salle du conseil, salles des commissions. Les salons et salles de commissions s'ouvrent grâce à deux portes doubles sur la salle des mariages. Les poteaux ont un plan oblong et des « paravents » partitionnent l'espace.

Plan du rez de chaussée haut de la partie services :

Dans le grand hall des guichets, il y a des poteaux carrés 0,5 m en partie courante sauf dans la partie qui est en contact visuel avec l'autre bâtiment, où ils sont circulaires (notons l'alliance entre rigueur et subtilité). Des groupes de 4 x 4 cercles d'un mètre correspondent à des pavés de verre pris dans la dalle de plancher.

Plan du 1^{er} de la partie services :

La trame extérieure et les poteaux reprennent un rythme identique à celui du rez de chaussée, cependant, la dalle est par en porte-à-faux de trois mètres, laissant un vide est de huit mètres.

Les sols sont réalisés en grés cérame, ce matériau est largement utilisé par Robert Mallet-Stevens, Le Corbusier et d'autres architectes modernes des années 20-30. Ce matériau, inusable et facile d'entretien, est travaillé en tapis, en frise alors que des pavés de verre sont enchâssés dans la structure en caisson.

Éléments de construction :

Le terrain se situe sur une ancienne carrière récemment remblayée sur 5 m de hauteur. Il y a aura recours à des pieux (0,3 x 0,3 m²) jusqu'au bon sol à une profondeur de 8,5 m. Les fondations sont ainsi constituées de 502 pieux sous les trois zones. Les pieux filent sous les semelles continues (pour les murs) ou sont répartis sous des semelles ponctuelles (pour les poteaux).

L'entreprise de gros œuvre A. Lafond, qui a obtenu le marché, a réalisé pour l'appel d'offre des plans détaillés, avec les armatures, aquarellés à la main. Dans les notes de calcul de l'entreprise, on apprend la composition du béton : gravier 800 litres, sable 400 litres, super ciment Portland artificiel 300 kg par m³, cette qualité supérieure des matériaux explique la durabilité du bâtiment par rapport à d'autre de la même époque. Les deux bâtiments ont recours au béton armé, l'un est une structure : voile, poteau ou membrures ; pour l'autre il vient en renfort d'une maçonnerie plus traditionnelle.

Sur l'ensemble des deux bâtiments, les planchers sont constitués par une dalle supérieure de 0,08 m avec des nervures et une dalle inférieure composée d'un lattis en céramique de tout enduit de ciment. L'ensemble fait 0,55 m d'épaisseur.

Les deux bâtiments sont accolés et séparés par un joint de dilatation, pour des raisons de dimension et de différences de structures constructives.

Sur les photographies de chantier, on remarque l'utilisation d'une seule grue et de quantité d'échafaudages de bois.

Partie réception :

Plan du sous-sol de la partie réception :

Des semelles filent sous les murs extérieurs et sous les piles les épaisseurs sont variables 0,5 m, 0,8 m, 1,1 m murs extérieurs. Il y a une dalle sur terre-plein (remblai) sauf dans la zone chaufferie où il y a un cuvelage qui soutient cette partie.

Plan du rez de chaussée de la partie réception :

Les murs extérieurs font 0,7 m et intérieurs 0,5 m, le fameux mur double au niveau du joint de dilatation avec joint fait 0,8 m en tout.

Les murs extérieurs seront montés avec un pan extérieur de 0,22 m de brique pleine ordinaire et un pan intérieur de 0,11 m de brique creuse et un vide de 0,15 m entre les deux. Les murs intérieurs sont composés de deux cloisons de 0,11 m avec un vide pour respecter les dimensions des plans.

Grâce aux photographies de chantier, on peut voir la structure BA et le remplissage en brique conventionnelle. Finalement la façade n'aurait pas tant d'armatures que sur le plan, sauf le grand linteau au-dessus de l'entrée.

Plan du rez de chaussée haut de la partie réception :

Murs et poteaux circulaires 0,5 m

Plan de l'étage de la partie réception :

Enfilade : salon, mariages, salon, salle des fêtes (dans l'axe), salon, conseil, commissions. Salon et commissions ont juste deux portes doubles sur mariage et conseil les autres ont des poteaux oblongs et des « paravents ».

Parties services :

Ce bâtiment est une structure : voile, poteau ou membrures visibles de l'extérieur. Il y a deux autres joints de dilatation au niveau des escaliers orthogonalement au joint entre les deux bâtiments.

Sous-sol de la partie services :

Les fondations sont composées des longrines linéaires sous les murs extérieurs et sous les axes des poteaux il y a des renforts ponctuels. Sous les poteaux, il y a donc des semelles carrées de deux tailles : 1,25 x 1,25 m² et 2,5 x 2,5 m².

Plan du rez de chaussée bas de la partie services :

(C'est dans cette zone que se trouvent les archives actuelles) En partie centrale, on trouve des poteaux circulaires 0,5 m autant dans le grand vestibule que dans des zones magasins. En façade, la structure se répète avec une trame régulière de 2,60 m. Le voile de façade a une épaisseur de 0,2 m. La largeur du poteau est de 0,25 m et le redent vers l'extérieur est de 0,4 m

Plan du rez de chaussée haut de la partie services :

Dans le grand hall des guichets, on trouve des poteaux carrés de 0,5 m en partie courante sauf dans la zone en contact visuel avec l'autre bâtiment où ils deviennent circulaires. Des groupes de 4 x 4 cercles d'1 m pour les pavés de verre.

Plan du 1^{er} de la partie services :

La trame extérieure et les poteaux sont identiques aux étages inférieurs. La console apparaît avec un porte à faux de 3 m donc le vide est de 8 m. Les poutres des consoles sont traitées en trois épaisseurs, en fonction de l'effort tranchant. Dans les angles, il y a un très joli détail d'assemblage qui tient compte de la vision. Sans doute 0,25 m d'épaisseur comme les façades en hauteur 0,5 m.

Dans la note de calcul, on note que pour les poutres consoles : charges 1 450 kg, moment isostatique à l'axe 7 700 kg, moment au nu du poteau 6 500 kg, effort tranchant 4 650 kg. Les armatures de la console sont constituées de 3 aciers \varnothing 25 en tension et de 3 \varnothing 20 en compression avec étriers de \varnothing 8 écartés de 0,2 m.

Dernier étage de la partie service :

Le plancher des archives a été renforcés en fonction des contraintes. Le voile BA a pour épaisseur de 0,5 m.

Notons qu'afin de se conformer aux règlements incendies des bâtiments recevant du public, l'espace initial a été modifié au détriment de la qualité architecturale. En particulier, la fluidité entre les deux bâtiments a disparue, de même, l'escalier qui mène au sous-sol est encagé de verre. Cette situation est exemplaire des modifications qu'on hésite pas à faire sur le patrimoine du XX^e siècle sous prétexte qu'il est toujours en fonction.